



# Solidarité internationale et crise de la COVID-19

Mireille Elchacar

Institut Jacques-Couture

Sciences humaines,  
lettres et communication,  
UNIVERSITÉ TÉLUQ



La crise de la COVID-19 tire à sa fin au Québec, avec le nombre d'infections qui diminue et la vaccination qui progresse. Mais ce n'est pas le cas partout sur la planète. Plusieurs leçons sont à tirer de cette pandémie, en matière de droits humains et de solidarité internationale.

Dans son dernier rapport annuel, Amnistie internationale dénonce le fait que « les populations qui étaient déjà les plus marginalisées, notamment les femmes et les personnes réfugiées, sont celles qui ont été le plus durement frappées par la pandémie, en raison de décennies de politiques discriminatoires décidées par celles et ceux qui dirigent le monde. Le personnel soignant, les travailleuses et travailleurs migrants et les personnes travaillant dans le secteur informel – qui pour beaucoup se sont trouvés en première ligne face à la pandémie – ont également été trahis par des systèmes de santé négligés et des aides économiques et sociales lacunaires. »

Dans leur plan de confinement, certains États ont fermé leur frontière à tous, sans faire d'exception pour les réfugiés. C'est le cas de l'Ouganda, pays africain accueillant le plus grand nombre de réfugiés (1,4 millions). Si on peut comprendre la logique de cette décision, elle n'en est pas moins catastrophique pour les demandeurs d'asile qui tentent de fuir violences et persécutions. En conséquence, plus de 10 000 personnes ont été bloquées à la frontière entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda.

La crise sanitaire a parfois été instrumentalisée par des régimes autoritaires qui n'hésitent pas à prononcer de lourdes peines contre quiconque dénonce la gestion de la crise par l'État. Ainsi, le gouvernement [hongrois](#) a modifié le code pénal pour prévoir jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pour « diffusion de fausses informations » sur la COVID-19. Ceci n'est pas sans rappeler les agissements des [pays du Golfe](#), qui se servent de lois trop générales et englobantes pour persécuter et poursuivre les personnes qui relaient sur les réseaux sociaux des nouvelles liées à la pandémie ou à la gestion de la crise par leur gouvernement.

La question de l'accès au vaccin est particulièrement préoccupante. Dans un effort de lutte mondiale, il est à l'avantage de tous que tous les pays aient accès à une vaccination adéquate. Amnistie internationale a demandé aux leaders [réunis lors du G20 de mai 2021](#) la levée des brevets sur les vaccins et d'autres restrictions liées à la propriété intellectuelle. Les États-Unis soutiennent la levée des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins contre la COVID-19; c'est un pas dans la bonne direction, mais les outils de diagnostic et les traitements contre le virus doivent faire partie de ces dérogations. Et surtout, les autres pays doivent emboîter le pas. Après un début timide, le Canada participera finalement de manière significative, par des dons en argent et en vaccins, au programme [COVAX \(C-TAP\)](#), initiative de l'Organisation mondiale de la santé pour améliorer l'accès aux médicaments et vaccins contre la COVID-19.

Enfin, les plans de vaccination des États doivent concerner l'ensemble de la population, y compris les réfugiés. Une [enquête](#) d'Amnistie internationale a démontré que même si les réfugiés font parfois partie du calendrier de vaccination mis en place par les États, dans les faits, les obstacles à leur réelle vaccination sont nombreux. C'est notamment le cas des Rohingyas réfugiés au Bangladesh ou des Vénézuéliens réfugiés en Colombie.

La lutte contre la COVID-19 doit se faire dans un esprit de solidarité mondiale, tout comme la lutte pour les droits humains.